

### Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits ou classés

Sur les trois éléments protégés recensés dans l'aire d'étude intermédiaire, deux présentent des relations visuelles avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité). Le troisième ne sera pas impacté visuellement.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des sites sont listés et décrits dans le tableau suivant.

#### Bourg de Chambon-sur-Voueize (enjeu modéré)

Du IX<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle, le bourg de Chambon-sur-Voueize était la capitale des Combrailles. En 857, les moines de l'abbaye Saint-Martial y fondent un monastère pour mettre à l'abri des incursions normandes les reliques de Sainte-Valérie. L'église est construite un peu plus tard.

La majorité du périmètre du site inscrit couvre le creux des vallées de la Voueize et de la Tardes. Le relief encaissé du secteur masque les vues en direction du projet éolien. Les visibilités théoriques identifiées lors de l'état initial le long de la Grande rue du Puy sont en réalité occultées par les versants de la vallée de la Tardes. Quelques visibilités, filtrées en partie par la trame bocagère, sont identifiées au niveau des limites nord et est, mais sans covisibilité possible avec les éléments patrimoniaux les plus emblématiques du site. Quelques perceptions sont possibles depuis la D915 et ses abords, mais hors du périmètre de protection. *L'impact du projet éolien sur le site inscrit du bourg de Chambon-sur-Voueize est évalué comme très faible.*

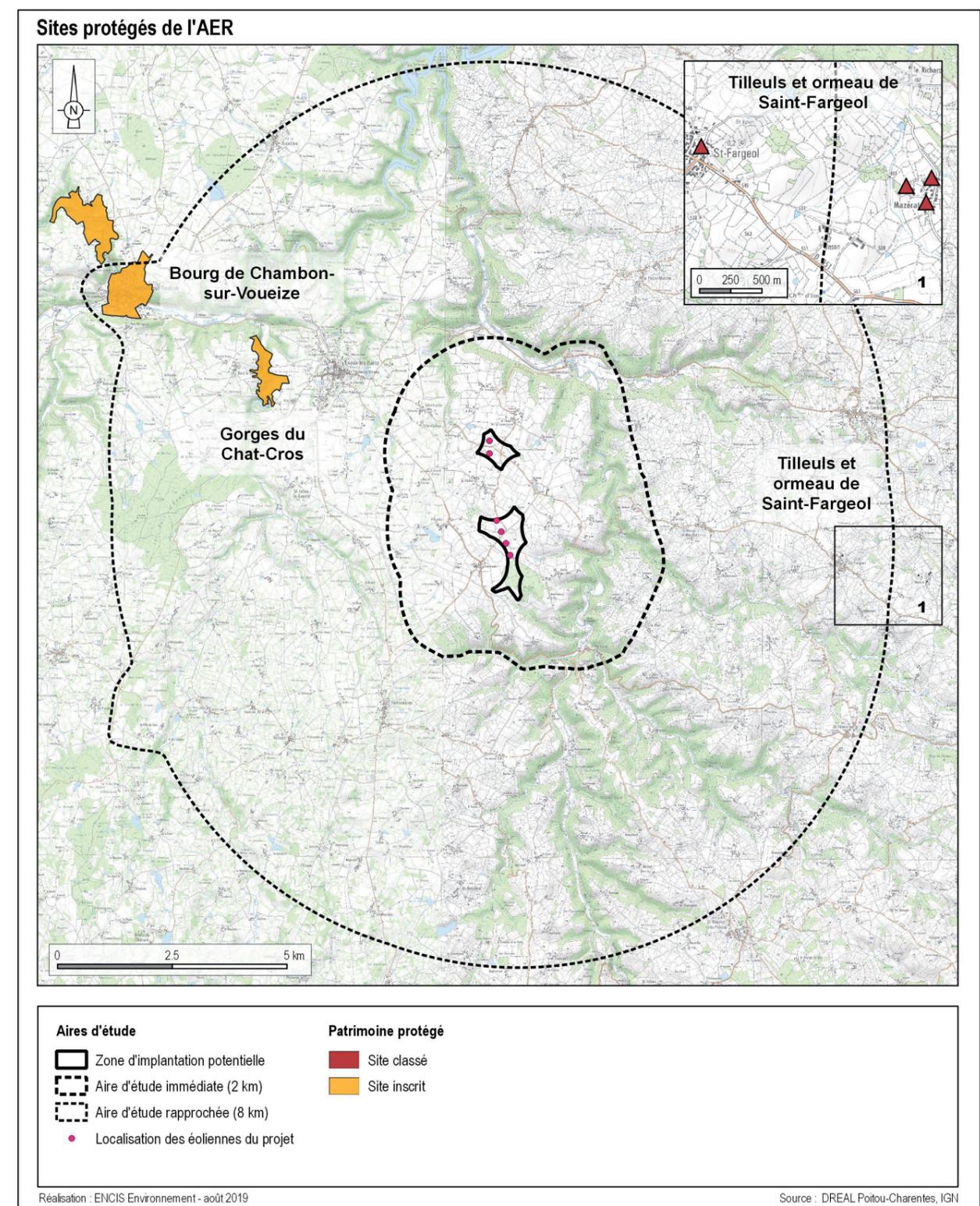
#### Site classé des tilleuls et ormeau à Saint-Fargeol (enjeu modéré)

Ce site classé ponctuel correspond à quatre arbres classés dont un tilleul (dit de la cour de l'école des filles), localisé dans le bourg de Saint-Fargeol. Les trois autres arbres sont situés autour du bourg de Mazérat.

La trame bâtie et les boisements alentours masquent les vues depuis le site classé des tilleuls de Saint-Fargeol. Une visibilité très fugace vers la partie supérieure des éoliennes semble possible depuis la limite sud du bourg de Mazérat, mais sans covisibilité possible avec les éléments classés et localisés dans le lieu de vie. *L'impact du projet éolien sur le site classé est évalué comme nul.*

#### Les Gorges du Chat-Cros (enjeu modéré)

Aucune vue sur le projet éolien n'est possible depuis le site et ses abords immédiats à cause de la topographie et des boisements. Une légère covisibilité entre le site inscrit et les extrémités de pales émergeant au-dessus du relief boisé est possible depuis la limite ouest (Vue 8 du carnet de photomontages en annexe), mais hors du périmètre de protection. *L'impact du projet éolien sur le site inscrit du Chat-Cros est évalué comme très faible.*



Carte 56 : Localisation des sites protégés dans l'AER.



Photographie 130 : Vue en esquisse du projet depuis la limite ouest du périmètre de protection du site inscrit du Chat-Cros (Vue 8 du carnet de photomontages).

SITES PROTÉGÉS INSCRITS / CLASSÉS							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
23	Chambon-sur-Voueize	Bourg de Chambon-sur-Voueize	Inscrit	Modéré	Le périmètre de protection du site inscrit couvre la majeure partie du bourg localisé sur un des méandres de la Voueize, à la confluence avec la Tardes. Il comprend l'église Sainte-Valérie ainsi que l'ancien monastère qui lui était autrefois rattaché. Le caractère encaissé de la vallée limite les visibilitées vers le projet éolien depuis le site inscrit. Quelques perceptions sont identifiées au niveau des limites nord et est du périmètre de protection, la trame bocagère venant estomper ces vues.	Très faible	7,9
03	Saint-Fargeol	Tilleuls et ormeau	Classé	Modéré	La trame bâtie et les boisements alentour bloquent les vues depuis le site classé des tilleuls de Saint-Fargeol. Une visibilité très fugace vers la partie supérieure des éoliennes semble possible depuis la limite sud du bourg de Mazérat, mais sans covisibilité possible avec les éléments classés et localisés dans le lieu de vie.	Nul	6,9
23	Évaux-les-Bains	Gorges du Chat-Cros	Inscrit	Modéré	Le caractère très abrupt des gorges contraste avec l'uniformité du plateau des Combrailles qui l'entoure. L'encaissement prononcé de la vallée ne permet aucune vue en direction du projet depuis le périmètre du site inscrit. Quelques covisibilités entre les éoliennes et le site sont possibles depuis l'ouest mais hors du périmètre de protection du site (Vue 8 du carnet de photomontages en annexe).	Très faible	4,4

Tableau 26 : Relations du projet éolien avec les sites protégés de l'aire d'étude rapprochée.

### Description des effets du projet sur les sites emblématiques

Les 3 sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre du site ou covisibilité).

#### Vallées de la Tardes et de la Voueize - Ruines du château de Barbe Bleue

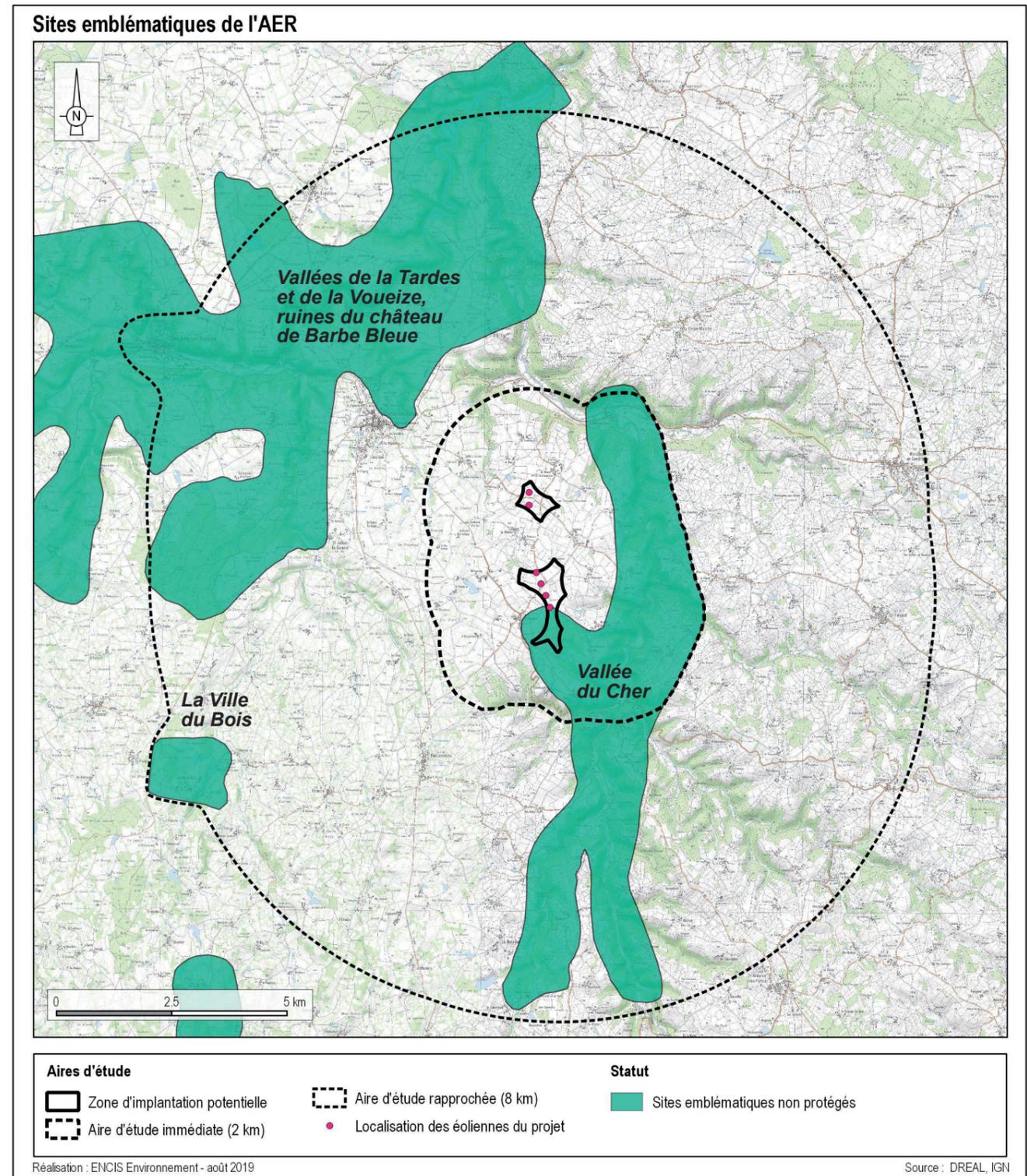
Le secteur ouest du périmètre de ce site emblématique est localisé dans l'aire d'étude éloignée, tandis que le secteur est occupe le quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée. Le site emblématique recouvre essentiellement les paysages de vallées ainsi que quelques interfluves.

Depuis le creux des vallées, les visibilitées sont dissimulées par le relief. Les interfluves permettent par contre quelques vues vers les éoliennes en projet. On note ainsi une portion de la D993 entre Budelière et Chambon-sur-Voueize, la D996 ou la D19. En limite sud-est du périmètre, la D20 ouvre également quelques vues panoramiques (Vue 9 du carnet de photomontages en annexe). Les visibilitées sont assez fréquentes depuis les parties hautes des versants ou rebords de plateau, pour un périmètre de site qui est assez étendu. La trame bocagère ainsi que quelques boisements viennent cependant estomper ces perceptions. *L'impact du projet éolien sur le site emblématique est modéré.*

#### La vallée du Cher

Le périmètre du site emblématique prend en compte la vallée du Cher au niveau de le Courtioux en amont, jusqu'à Chambonchard en aval. Une partie de la vallée de la rivière de Pampeluze jusqu'au hameau de Charron est également prise en compte.

La vallée du Cher étant orientée du sud vers le nord, quelques vues ponctuelles vers le projet éolien peuvent apparaître depuis le fond de vallée. La végétation présente sur les versants et les rebords de plateau estompe cependant ces perceptions. D'autres visibilitées sont identifiées depuis les routes qui sillonnent les interfluves, comme le long de la D25, près de Gachard. Les perceptions du projet se renforcent au fur et à mesure que l'on s'en rapproche, plus au nord. Les effets du relief et la présence du Bois de la Roche viennent sensiblement atténuer ces vues. Depuis le périmètre du site emblématique, l'angle du projet est compris généralement entre 10° et 20°, réduisant sa prégnance dans le paysage. *Dans le périmètre de l'AER, l'impact du projet éolien sur le site emblématique de la vallée du Cher est évalué comme faible.*



Carte 57 : Localisation des sites emblématiques dans l'AER.

SITES EMBLÉMATIQUES							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
23	Sannat	La Ville du Bois et château pittoresque	-	Faible	Quelques vues lointaines sont possibles à proximité du château de la Ville du Bois. On identifie également des visibilitées depuis les routes et chemins qui parcourent le périmètre du site emblématique. Ces perceptions sont atténuées par la trame bocagère, assez dense dans ce secteur.	Très faible	7,0
23	Évaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Budelière, Sannat, Tardes, Lussat, Lépaud, Saint-Junine-la-Genête	Vallées de la Tardes et de la Voueize - Ruines du château de Barbe Bleue	Trois périmètres de sites inscrits, cinq monuments historiques classés et cinq inscrits	Modéré	Depuis le creux des vallées de la Tardes et de la Voueize, les vues vers le projet sont masquées par le relief. Les principaux secteurs de visibilitées concernent les parties sommitales des interfluves, mais également les rebords de vallée ou les espaces de plateaux, notamment lorsque la trame bocagère se raréfie. On note ainsi des visibilitées depuis les routes qui empruntent ces secteurs : sur la D993 ou la D996, au sud du bourg de Budelière ou le long de la D19 à proximité du hameau des Rieux. Ces visibilitées sont généralement assez ponctuelles dans le périmètre du site. La distance séparant ces reliefs en creux du projet éolien évite de potentiels effets de surplomb depuis les vallées.	Modéré	2,8
23	Rougnat, Charron, Fontanières, Évaux-les-Bains, Chambonchard	Vallée du Cher	-	Modéré	La vallée du Cher étant orientée du sud vers le nord, quelques vues ponctuelles vers le projet éolien peuvent apparaître depuis le fond de vallée. La végétation présente sur les versants et les rebords de plateau estompe cependant ces perceptions. D'autres visibilitées sont identifiées depuis les routes qui sillonnent les interfluves, comme le long de la D25, près de Gachard. Les perceptions du projet se renforcent au fur et à mesure que l'on s'en rapproche, plus au nord. Les effets du relief et la présence du Bois de la Roche viennent sensiblement atténuer ces vues. Depuis le périmètre du site emblématique, l'angle du projet est compris généralement entre 10° et 20°, réduisant sa prégnance dans le paysage.	Faible	0

Tableau 27 : Relations du projet éolien avec les sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée.

### Description des effets du projet sur les sites touristique et remarquables

Sur les 11 sites de l'aire rapprochée, cinq sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des monuments historiques sont listés et décrits dans le tableau suivant.

Les deux principaux sites touristiques de cette aire d'étude sont les bourgs de **Chambon-sur-Voueize** et d'**Évaux-les-bains**. Chambon-sur-Voueize est également compris dans le périmètre de protection d'un site inscrit. L'impact du projet éolien sur cet ensemble a été étudié précédemment (6.2.5.5. Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits ou classés). *Pour rappel, l'enjeu de ce site est modéré et l'impact du projet a été évalué comme très faible.* Le bourg d'Évaux-les-bains comprend deux monuments historiques localisés dans le centre du bourg (l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, l'ancien couvent des Génovéfains) ainsi qu'un monument légèrement excentré (les restes des thermes gallo-romain). *L'enjeu pour les deux premiers est considéré comme fort et l'impact est évalué faible. Pour les thermes, l'enjeu est faible, tandis que l'impact du projet est nul* (6.2.5.5. Description des effets du projet sur les monuments historiques).

**Le viaduc sur la Tardes** est également protégé au titre des monuments historique. *Son enjeu est évalué comme modéré, tandis que l'impact du projet est évalué comme nul* (6.2.5.5. Description des effets du projet sur les monuments historiques).

**Les rochers de Bords** sont localisés dans le périmètre du site inscrit du Chat-Cros. L'enjeu du site avait été évalué comme modéré est l'impact très faible. Néanmoins, aucune covisibilité avec les rochers n'est possible depuis les abords du site inscrit et sa périphérie proche. *L'impact du projet éolien est évalué comme nul.*

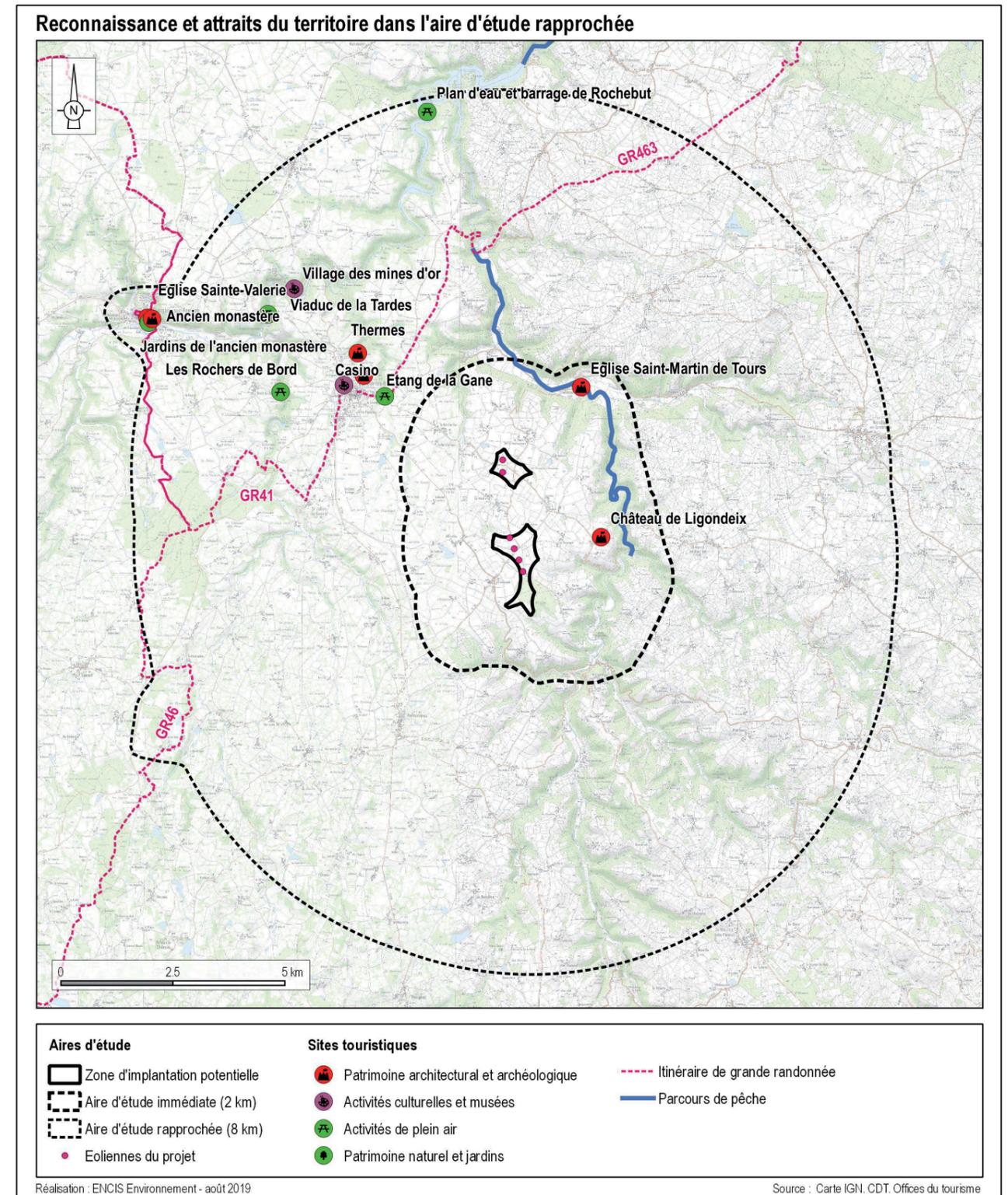
Aucune vue n'a été identifiée depuis le **casino d'Évaux-les-bains** et ses proches abords. *L'impact du projet éolien sur cet ensemble est évalué comme nul.*

Trois sentiers de Grande Randonnée (GR) parcourent l'AER.

#### Le GR46 (enjeu modéré)

Ce circuit de randonnée parcourt toute la limite ouest de l'AER.

Au sud, quelques visibilités sont identifiées au niveau de la D19. Sur le reste du tracé, les visibilités du projet sont masquées par des boisements ou la trame bocagère. *L'impact du projet sur cet itinéraire de randonnée est évalué comme très faible.*



Carte 58 : Reconnaissance et attraits du territoire dans l'aire d'étude rapprochée.

**Le GR41 (enjeu modéré)**

Dans le périmètre de l'AER, le GR41 permet de relier les bourgs de Chambon-sur-Voueize et d'Évaux-les-Bains.

Le long du parcours, quelques stations permettent ponctuellement de percevoir le projet éolien en direction de l'est. D'abord à proximité du château de Villmoleix, plus à l'est à proximité du hameau de la Bussière puis à l'approche d'Évaux-les-bains, notamment au niveau du croisement avec la D996, où les visibilitées sont alors assez franches. Ces vues restent assez ponctuelles et globalement atténuées par la trame bocagère et quelques boisements ponctuels. *L'impact du projet éolien sur cet itinéraire de randonnée est évalué comme faible.*

**Le GR463**

Le GR463 parcourt tout le secteur nord de l'AER, depuis la D151, jusqu'au bourg d'Évaux-les-bains.

Empruntant les espaces de plateau entre les vallées encaissées, le sentier de randonnée permet d'avoir des vues assez directes vers le projet éolien et notamment à l'approche du bourg d'Évaux-les-bains, le long de la route D20 (Vue 9 du carnet de photomontages en annexe). Si le projet reste à distance du GR463, il est bien lisible dans le paysage. Près d'Évaux-les-bains, des effets de superposition d'éoliennes peuvent apparaître. *L'impact du projet éolien sur cet itinéraire de randonnée est évalué comme modéré.*

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
03 et 23	Teillet-Argenty, Sainte--Thérence, Budelière et Évaux-les-Bains	Plan d'eau du barrage de Rochebut	-	Faible	Le plan d'eau du barrage de Rochebut est un site de pêche reconnu localement. Ponctuellement, il est également fréquenté par quelques promeneurs. Localisé dans le creux de la vallée de la Tardes, le relief encaissé ne permet aucune vue en direction du projet depuis le lac et ses abords.	Nul	8,3
23	Mainsat, Arfeuille-Châtain, Sannat, Evaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Viersat, Lépaud, Auge	GR46	Le tracé traverse trois périmètres de protection MH et un site inscrit	Modéré	Au sud, quelques visibilitées sont identifiées au niveau de la D19. Sur le reste du tracé, les visibilitées du projet sont dissimulées par des boisements ou la trame bocagère.	Très faible	6,8 au plus proche
23	Budelière et Évaux-les-Bains	Viaduc de la Tardes	MH inscrit	Modéré	Le viaduc sur la Tardes est également protégé au titre des monuments historiques, son enjeu et l'impact du projet sont évalués dans les paragraphes précédents (6.2.5.5. Description des effets du projet sur les monuments historiques).	Nul	6,0
23	Budelière	Village des mines d'or du Châtelet	-	Faible	Les anciennes mines d'or sont situées en contrebas du village du Châtelet le long du cours de la Tardes. Le relief encaissé de la vallée occulte les vues vers le projet.	Nul	5,8
23	Évaux-les-Bains	Les Rochers de Bord	Site inscrit	Modéré	Ces rochers sont localisés sur les versants escarpés de la vallée du ruisseau du Chat-Cros, dans le périmètre du site inscrit. Ils constituent des points d'intérêt pour les promeneurs et visiteurs de passage. Le relief masque les vues vers le projet. Aucune covisibilité n'est possible non plus.	Nul	5,0
23	Évaux-les-Bains	Thermes	MH Classé	Faible	Les thermes rénovés sont localisés dans le périmètre de protection des anciens thermes gallo-romain, protégés au titre des monuments historiques. Leur enjeu et l'impact du projet sont évalués dans les paragraphes précédents (6.2.5.5. Description des effets du projet sur les monuments historiques).	Nul	3,8

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
23	Évaux-les-Bains, Saint-Juline-la-Genête, Chambon-sur-Voueize, Viersat, Lépaud, Auge	GR41	-	Modéré	Le long du parcours, quelques stations permettent ponctuellement de percevoir le projet éolien en direction de l'est. D'abord à proximité du château de Villmoleix, plus à l'est à proximité du hameau de la Bussière puis à l'approche d'Évaux-les-Bains, notamment au niveau du croisement avec la D996, où les visibilitées sont alors assez franches. Ces vues restent assez ponctuelles et globalement atténuées par la trame bocagère et quelques boisements ponctuels.	Faible	3,7 au plus proche
23	Évaux-les-Bains	Casino	-	Faible	Aucune visibilité identifiée depuis le casino et ses proches abords du fait de la présence de masques bâtis proches.	Nul	3,7
23	Évaux-les-Bains	Abbatiale romane Saint-Pierre et Saint-Paul	MH Classé et site inscrit	Fort	L'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul est également protégée au titre des monuments historiques, son enjeu et l'impact du projet sont évalués dans les paragraphes précédents (6.2.5.5. Description des effets du projet sur les monuments historiques).	Faible	3,4
23	Évaux-les-Bains	Étang de la Gane	-	Faible	Une perception est possible depuis la rive sud de l'étang. Elle reste limitée aux extrémités des pales d'éoliennes qui émergent légèrement au-dessus des boisements couvrant les reliefs.	Très faible	2,8
03, 23 et 63	Évaux-les-Bains, Mazirat, Sainte-Thérance, Saint-Genest, Villebret, Nérès-les-Bains, Durdat-Larequille, La Celle	GR463	-	Modéré	Empruntant les espaces de plateau entre les vallées encaissées, le sentier de randonnée permet d'avoir des vues assez directes vers le projet éolien et notamment à l'approche du bourg d'Évaux-les-bains, le long de la route D20 (Vue 9 du carnet de photomontages en annexe). Si le projet reste à distance du GR463, il est bien lisible dans le paysage. Près d'Évaux-les-bains, des effets de superposition d'éoliennes peuvent apparaître.	Modéré	2,7 au plus proche

Tableau 28 : Relations du projet éolien avec les sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

## 6.2.6 Les effets du projet depuis l'aire immédiate

A l'échelle de l'aire immédiate, le futur parc éolien est perçu dans le « paysage quotidien ». Les éoliennes s'insèrent dans le cadre de vie des espaces habités et fréquentés relativement proches.

### 6.2.6.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire immédiate

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude immédiate, 18 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte suivante et présentés au chapitre 4 du carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE IMMÉDIATE			
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
13	Lieu de vie / tourisme / patrimoine / relation avec les structures paysagères	Rebord de la vallée du Cher entre le Clautrier et Fromental	Modéré
14	Lieu de vie	Limite nord de Claveau	Faible
15	Lieu de vie	Limite nord du hameau de Gobiat	Faible
16	Lieu de vie	Limite nord du hameau du Teillet d'en Haut	Modéré
17	Lieu de vie / patrimoine / tourisme	Limite ouest du hameau le Ligondes	Modéré
18	Lieu de vie	Hameau de la Couture	Modéré
19	Lieu de vie	Hameaux du Prat et du Thermont	Modéré
20	Lieu de vie / axe de communication	Hameau du Monteil d'en Bas	Fort
21	Lieu de vie / patrimoine	Lieu de vie de Montchabrol	Très faible
22	Lieu de vie	Hameau de Feyneraud	Fort
23	Lieu de vie	Limite ouest des hameaux de Langlade et Sevenne	Fort
24	Lieu de vie	Hameau de la Roche	Fort
25	Lieu de vie	Limite ouest du hameau de Villevaleix	Modéré
26	Lieu de vie / tourisme	Hameau de la Chassagne	Modéré
27	Lieu de vie	D25 près du hameau de Lonlevade	Modéré
28	Lieu de vie	Hameau les Rojoux	Fort
29	Lieu de vie	Limite ouest du hameau de la Ribière	Fort
30	Lieu de vie / axe de communication	Limite sud du hameau du Theix	Fort

Tableau 29 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.